



Doc. 13736

24 mars 2015

Les mutilations génitales féminines en Europe

Proposition de résolution

déposée par Mme Béatrice FRESKO-ROLFO et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

En Europe, 500 000 femmes et filles ont subi des mutilations génitales et 180 000 filles sont menacées de subir ces pratiques chaque année. Ces pratiques sont une des multiples formes de la violence exercée à l'encontre des femmes. Dans sa [Résolution 1247 \(2001\)](#) sur les mutilations sexuelles féminines, l'Assemblée parlementaire avait déjà souligné leur gravité et invité les Etats membres du Conseil de l'Europe à adopter un cadre législatif permettant leur répression. Afin de mettre fin aux mutilations génitales féminines, il est également de la plus haute importance de mener un travail de sensibilisation et de formation auprès des communautés concernées, des professionnels de santé et de la population en général.

Les mutilations génitales féminines constituent une violation manifeste des droits des femmes et notamment de leur intégrité physique et psychologique. Elles demeurent pourtant largement taboues. La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE n° 210) reconnaît l'existence des mutilations génitales féminines en Europe et met en place un cadre juridique visant à prévenir de telles pratiques et à protéger et soutenir les femmes et filles qui en sont victimes ou risquent de l'être.

L'Assemblée devrait examiner les différentes dimensions du phénomène en Europe afin de définir des mesures propres à permettre la prévention efficace des mutilations génitales féminines, y compris lorsqu'elles sont commises hors d'Europe, ainsi qu'à assurer la protection des femmes et des filles susceptibles de les subir et la prise en charge pluridisciplinaire des conséquences de ces mutilations.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, PPE/DC
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
ANTIČEVIĆ MARINOVIĆ Ingrid, Croatie, SOC
BADEA Viorel Riceard, Roumanie, PPE/DC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
CENTEMERO Elena, Italie, PPE/DC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
COSTA NEVES Carlos, Portugal, PPE/DC
ERKAL KARA Tülin, Turquie, CE
FIFOR Mihai-Viorel, Roumanie, SOC
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, CE
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
HETTO-GAASCH Françoise, Luxembourg, PPE/DC
HOFFMANN Rózsa, Hongrie, PPE/DC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
KYRIAKIDOU Athina, Chypre, SOC
MAIJ Marit, Pays-Bas, SOC
NAGHDALYAN Hermine, Arménie, CE
PALACIOS José Ignacio, Espagne, PPE/DC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
SANTERINI Milena, Italie, NI
SCHEMBRI Deborah, Malte, SOC
SPADONI Maria Edera, Italie, NI
STULIGROSZ Michał, Pologne, PPE/DC

1. CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe